



MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE

RÈGLEMENT DE ZONAGE

Annexe " II "

PLAN DE ZONAGE

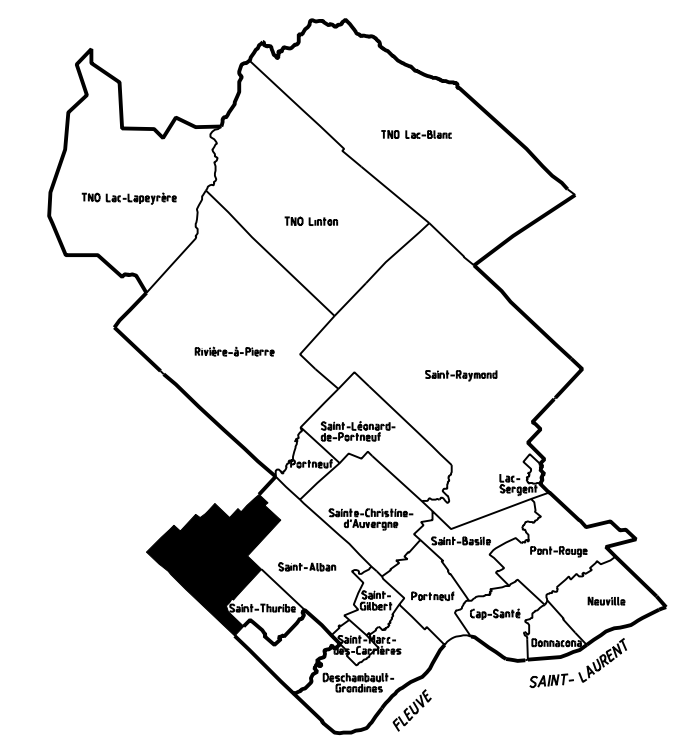
Feuille 1 / 2

Type de zone	Vocations dominantes
Résidentielle	
Ra	Résidentielle de faible densité (unifamiliale isolée)
Ra/a	Résidentielle de faible densité en milieu agricole (unifamiliale isolée)
Rb	Résidentielle de moyenne densité (unifamiliale et bifamiliale)
Rc	Résidentielle de haute densité
Rv	Résidentielle de villégiature
Mixte	Mixte (résidentielle et commerciale)
M	Commerciale
C	Commerciale
Industrielle	
I	Industrielle
Publique récréative ou conservation	
P	Publique-institutionnelle
Rec	Récréative
Cons	Conservation
Agricole et/ou forestière	
A	Agricole dynamique
A/a	Agroforestière (secteur de 5 ha et plus)
A/b	Agroforestière (secteur de 10 ha et plus)
A/c	Agroforestière (sans résidence permanente)
Fo	Forestière
ReF	Forestière et récréative

Ra - 1 Appellation de la zone
 Numéro d'identification de la zone
 --- Limite de zone
 --- Limite du périmètre d'urbanisation
 --- Limite de la zone agricole

Prise d'eau potable
 Aire d'alimentation
 Aire d'alimentation modifiée
 Aire de protection virologique
 Aire de restrictions réglementaires
 Limite de l'aire de protection bactériologique
 Zone à risque de mouvements de terrain

MRC de PORTNEUF



Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage

numéro _____

Authentifié le _____ Par: _____

Maire _____ Secrétaire-trésorier _____

Révisé le	Règlement numéro

Échelle 1:20 000
Mètre 0 500 1 000 1 500 Mètres

Réalisation: MRC de PORTNEUF
Service de l'aménagement du territoire
et de l'urbanisme / Géomatique
Janvier 2012

